

FASCISME

ORGANE DE LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES OUVRIERS DU TRANSPORT PARAÎT TOUS LES QUINZE JOURS EN FRANÇAIS, ALLEMAND, ANGLAIS, SUÉDOIS, ESPAGNOL ET HOLLANDAIS ET EN PARTIE EN ESPÉRANTO. LE PRIX DE L'ABONNEMENT EST DE FL. 4.- PAR AN (ET DE FL. 2.- POUR LES MEMBRES DES ORGANISATIONS ADHÉRENTES À L'I.T.F. ET AUTRES ORGANISATIONS OUVRIÈRES). S'ADRESSER POUR LES ABONNEMENTS: VONDELSTRAAT 61, AMSTERDAM, WEST



N⁰1 6e année

Amsterdam, le 8 janvier 1938,

Bluff nazi au sujet (I.T.F.) La propagande nazie a réussi du congé annuel.—— à faire incorporer dans le dernier "Rapport du Directeur" du Bureau international du Travail quelques indications relatives au droit des ouvriers et employés allemands au congé annuel.

droit des ouvriers et employés allemands au congé annuel, indications qui ne répondent pas à la réalité. Le "Rapport du Directeur" écrit (page 44): "L'année dernière (1936),

l'"Arbeitsfront" a fait connaître que 14 millions de travailleurs bénéficiaient de vacances payées par l'intermédiaire de l'organisation "Kraft durch Freude". "Ces renseignements du Front allemand
du Travail ne constituent qu'un effronté mensonge de propagande destiné
à créer la fausse impression que le congé annuel payé des ouvriers ne
date en Allemagne que de l'époque de l'anéantissement des syndicats libres, que c'est l'Agence de voyages nazie "Kraft durch Freude" qui garantit aux ouvriers et employés allemands un congé annuel payé et que
14 millions de travailleurs allemands pouvent s'offrir un voyage d'agrement organisé par cette institution. Aucune de ces choses n'est conforme à la vérité.

Qual est le nombre des ouvriers et des employés allemands qui bénéficient d'un congé payé? L'Agence de voyages "Kraft durch Freude' n'axiste que depuis 1934. L'information inexacte reproduite par le Bureau international du Travail, crée ainsi l'impression que le congé annuel paye n'existe en Allemagne pour les ouvriers que depuis l'instauration de la dictature nazie. Il n'en cet nullement ainsi! Le droit au congé annuel a été acquis aux ouvriers et employés allemands par les syndicats libres et non pas par les nationaux-socialistes. D'après la dernière statistique publiée par le ministère du Travail du Reich, 12 millions d'ouvriers et d'employés allemands—97,8% de ceux relevant de contrats collectifs—avaient, le ler janvier 1929, droit à un congé annuel garanti contractuellement (55e supplément au Bulletin du ministère du Travail). En outre, d'autres groupes d'employés et un grand nombre de gens de maison jouissaient d'un congé prévu par contrat individuel. Une reglementation légale du congé annuel n'a jamais existé en Allemagne. Solon lès communications faites au B.I.T., l'a millions de travailleurs allemands auraient, en 1936, bénéficié de vacances payées. Il est de toute évidence que l'on à également inclus dans ce chiffre tous les groupes d'ouvriers et d'employes qui ne peuvent obtenir un congé annuel paye que sur la base de certaines "directives", c'est—à-dire de "recommandations", non valables en droit, émanant des Commissaires au Travail. De ces derniers font partie les 1,4 millions env. de gens de maison dont —suivant une enquête faite au hasard— et publiée par le service de

presse de la jeunesse du Reich, 38% ne benéficiaient d'aucun congé.On ne peut donc pas entièrement inclure ces groupes dans le chiffre de ceu

bénéficiant de vacances payées.
Suivant la réponse faite à sa demande, à la Fédération internationale des Ouvriers du Transport, le renseignement donné par le Bureau international du Travail s'appuyait sur "diverses publications allemandes". A notre regret, nous n'avons jusqu'à ce jour pu retrouver aucune de ces publications. Vu l'état où se trouvent actuellement les statistiques sociales allemandes, il n'est guère probable quel'on puisse et tablir de manière exacte le nombre d'ouvriers et d'employes ayant profité d'un conga payé et même par le nombre de ceux avent en droit à ce fité d'un congé payé et même pas le nombre de ceux ayant eu droit à ce congé; en effet, suivant une communication du Ministère du Travail du Reich, aucune autorité allemande ne disposait, jusqu'au ler juillet 1937, d'un aperçu complet du nombre et de la teneur des contrats d'entreprise en vigueur. Le nombre de ceux ayant effectivement eu un conge ainsi que de ceux ayant changé d'emploi au moment où ils avaient droit aux vacances, sont inconnus. Ce qu'on sait, c'est que de larges groupes d'ouvriers d'importance vitale pour la réalisation du "Plan quadriennal de préparation intensive à la guerre" ont été frustrés du congé prévu par le contrat d'entreprise. L'organe nazi pour les ouvriers du bâtiment "Der Grundstein" (numéro de décembre 1937) reconnaît qu'un grand nombre d'ouvriers du bâtiment n'ont obtenu aucun congé paye et des nouvelles venant de tous les bassins miniers annoncent qu'il en a é des nouvelles venant de tous les bassins miniers annoncent qu'il en a é été de même pour de nombreux mineurs. En 1936, 12 à 13 millions d'ouvriers et d'employés allemands au

grand maximum avaient donc droit à des vacances payées contractuelles. Pour 1929, ce nombre était de 12 millions. Les conges dans les pays démocratiques ne se comparent cependant pas à ceux octroyes dans les pays de dictature "totalitaire". Les Nazis ont enlevé au congé son ca-

ractère de "temps libre".

Jusqu'en 1933, les classes travailleuses allemandes pouvaient utiliser leur congé annuel comme elles l'entendaient. Aujourd'hui la grande majorité des moins-de-25 ans et de grands groupes d'adultes contraints par la force à adhèrer à des groupements nazis, sont obligés per dant leurs vacances à faire du "service" dans des organisations nationales-socialistes. Relativement rares sont à l'heure actuelle ceux qui en Allemagne bénéficient encore d'un congé annuel qu'ils peuvent utiliser à leur guise. Le Rapport du Directeur du Bureau international du

Travail n'insiste hélas aucunement sur cet aspedt important de la chose Congé annuel, mais pas par l'entremise de "Kraft durch Freude".

L'Agence de voyages "Kraft durch Freude" n'a rien à voir avec l'octroi ducongé annuel payé. Elle n'a même pas la possibilité de régler par confiducongé annuel payé. trat collectif un congé annuel pour les employés à son service, car dans l'Allemagne d'aujourd'hui le droit au congé annuel est stipulé ou confirme par des fonctionnaires de l'Etat, les Commissaires au Travail. La grosse majorite des ouvriers et employes allemands a droit au conge

annuel en vertu de contrats qui ont encore été conclus par les syndicats libres et que les Nazis n'ont pas osé abolir.

1 1/2 million et non pas 14 millions de permissionnaires!

Meme les chefs fanfarons berlinois de "Kraft durch Freude" n'auraient jamais osé indiquer comme le fait le Rapport du Directeur, qu'en 1936

14 millions d'ouvriers et d'employés allemands ont fait par "Kraft durch Freude" un voyage de vocances

Freude" un voyage de vacances

Dans une publication du Bureau de statistiques du Reich "Wirt-schaft und Statistik" (Nº8 de 1937) il n'est question que de 6,8 mil-lions de personnes voyageant par l'intermédiaire de "Kraft durch Freude y compris les "voyageurs" ayant fait des excursions en groupe dans la banlieue berlinoise ou hambourgeoise, se rendant aux Jeux olympiques ou faisant des voyages de week-end pour participer aux parades nazies. A present le Dr.Ley a communique (Völkischer Beobachter, du 27 decembre 1937) que sur les 9 millions de personnes ayant voyage en 1937 par les soins de "Kraft durch Freude", 1/3 seulement étaient des voyageurs partant en vacances. (durée du voyage au moins une semaine). Sur ces trois millions 1/3 au moins etaient des employeurs des personnes exercant millions 1/3 au moins étaient des employeurs, des personnes exerçant des professions libérales, des petits commerçants et des membres des familles de ces diverses catégories. Une partie considérable des autres 2 millions était sans doute des fonctionnaires. On peut dire qu'en 1936 le nombre des ouvriers et employés faisant un voyage pendant leur conge annuel était de 1 1/2 million tout au plus, et non pas 14 millions!

Les methodes de la propagande nazie.
Le fait que le Rapport du Directeur a repris le renseignement fourni au Bureau international du Travail par la propagande nazie, etait pour les

Nazis une chance inesperée. Le Front allemand du Travail se sert du passage lance par lui pour une propagande éhontée. A peine le B.I.T. avait il publié la duperie nazie qu'une action de propagande effrontée fut déclenchée. "Arbeitertum," l'organe bi-mensuel du Front allemand du Travail publie dans son numéro du 15 juin 1937 une citation du passage en question du rapport du B.I.T. Le ler juillet, le renseignement, dont les Nazis ne connaissent que trop l'inexactitude, est reproduit une fois de plus avec la reflexion cynique: "Nous n'avons rien à ajouter à ce rapport". On a cependant fait croire aux lecteurs allemands que que M.Butler avai écrit que "uniquement par l'intermédiaire de Kraft durch Freude"—en realité donc davantage!—"14 millions de travailleurs ont obtenu un congé qu'ils ont passe en partie à la campagne, à la montagne ou en mer!" Or, le Rapport du Directeur ne contient aucune indication de ce genre.

Le 15 juillet 1937, les mensonges propagandistes reproduits par le B.I.T. sont repris une troisième fois et complétés avec orgueil: "Nulle part, on ne rencontre (dans le Rapport du Directeur - Réd.) de la méfiance vis-à-vis des communications du Front allemand du Travail, nul-

Le 15 juillet 1937, les mensonges propagandistes reproduits par le B.I.T. sont repris une troisième fois et complétés avec orgueil: "Nulle part, on ne rencontre (dans le Rapport du Directeur - Réd.) de la méfiance vis-à-vis des communications du Front allemand du Travail, nulle part une critique directe de mesures officielles de Berlin". En d'abstenant d'une mise au point le Bureau international du Travail a helas confirme cette affirmation des Nazis. Les mensonges de la propagande nazie que le B.I.T. a couverts de son autorité, ont eu leurs effets. Même des députés travaillistes anglais- tels que Ben Riley dans le "Forward" de Glasgow du 4 et du 18 décembre 1937--ont en toute confiance repris les chiffres non rectifiés par le B.I.T. C'est pourquoi il est nécessaire de constater publiquement, plusieurs mois après la parution du Rapport du Directeur que malheureusement le B.I.T. a aidé à divulguer une duperie nazie.

(Les rédacteurs sont pries de prendre connaissance à titre d'illustration de ce qui précède, des deux notions oi-après.)

dictateurs en matière de salaires dans
1'Etat nazi, ont dans des directives recommande aux ménagères allemandes
d'accorder un congé annuel à tous les domestiques. Seulement les maîtresses de maison nazies se moquent de ces directives. C'est ainsi que le ser
vice de presse pour la jeunesse publié par la direction des jeunesses
allemandes (numero du 5 août 1937) écrit: "Il ressort d'une enquête fai
te l'automne dernier dans le Kurhessen (district de Cassel) au sujet des
heures de loisir que les 2.193 gens de maison de moins de 21 ans,1.048
c'est-à-dire près de 50% n'avaient droit à aucun congé annuel. L'indemnité de nourriture à laquelle ont droit les gens de marson en congépour compenser la nourriture qu'ils reçoivent lorsqu'ils sont en servicen'était accordee qu'à 216 jeunes filles sur les 1.145 qui bénéficiaient
du congé, alors que 929 autres ne touchaient ni indemnité de nourriture
ni vivres à emporter. Lorsqu'on ajoute à ces chiffres les résultats constatés pour les gens de maison de plus de 21 ans, on arrêve à la constaire avec paiement d'une indemnité de nourriture".

On voit donc que cette enquête officielle nevie arrive à la cons-

On voit donc que cette enquête officielle nazie arrive à la constatation que 88% des gens de maison n'avaient pas obtenu le conge annuel auquel ils avaient droit suivant les directives des Commissaires.

Ouvrières sous contrôle. (I.T.F.) La fabrique de chocolat Stollwerk à Cologne, n'engage plus (depuis le ler
octobre 1937) que des jeunes ouvrières ayant travaille 8 mois dans "l'Aide agricole" où elles recevaient comme unique remunération un argent de
poche. Le "Angriff" du 2 décembre 1937 écrit à ce propos: "Lors de l'engagement chaque jeune fille doit se soumettre à une visite médicale, et
on établit pour elle un livret de son état de santé. Des visites médica
les se succèdent d'année en année et elles visent surtout à surveiller
les effets du travail dans l'entreprise sur l'état de santé des ouvrières. L'entreprise a soin que ces jeunes ouvrières passent leur congé au
sein de l'Association des jeunes filles allemandes.". Ces jeunes œuvrières ne peuvent donc pas pendant leur congé faire ce qui bon leur semble
mais elles ont le devoir de participer aux manifestations de l'organisation nazie des jeunes filles.

Arrogance fasciste. (I.T.F.) L'administration des postes dans l'Espagne franquiste a créé une carte postale sur laquelle on voit l'un sous l'autre les portraits de Hitler, Franco et Mus solini; au-dessous des portraits il y a les inscriptions: "Heil Hitler", "Viva España" et "Viva Italia". Le texte des indications est rédige en

-3--

allemand, en espagnol et en italien. Dans le numéro du 29 décembre le "Völkischer Beobachter" publie un fac-similé de cette carte postale qui prouve le dévouement du général espagnol à ses mandataires. Cette carte postale est manifestement destinée à servir pour le courrier des "volon-taires" allemands et italiens en Espagne. Nous ignorons elle a déjà été envoyé à la Commission de non-intervention de Londres comme une nouvelle preuve de la non-intervention des dictatures fascistes.

Chalutiers allemands pour Franco. (I.T.F.) Trois chalutiers à vapeur de grande peche (appartenant à "Nord see-Hochseefischerei Bremen-Cuxhaven" ont été équipes de canons et font à présent pour Franco du service comme patrouilleurs.

Hambourg "port de Franco"! (I.T.F.) Plusieurs débardeurs hambourgeois ont été arrêtés et envoyés au camp de concentration parce qu'ils avaient appelé "port de Franco" le port dans lequel on charge du matériel de guerre allemand à destination des insurges espagnols.

Il n'est pas permis en Allemagne de parler ouvertement de l'appui accorde par les Nazis aux fascistes espagnols car on veut éviter que l'indignation au sujet de l'aide fournie à Franco s'etenda encore

davantage.

Il faut que l'argent roule. (I.T.F.) "Voyager (de Tchécoslovaquie) à l'étranger n'est pas une chose facile à l'heure qu'il est"-- ainsi écrit le 18 décembre le quotidien de Prague, le "Fravo lidu"-- "Ceux aussi de nos citoyens qui doivent à des congrès internationaux représenter la Tchécoslovaquie, doivent préalablement solliciter de la Banque nationale l'autorisation de prendre avec eux des devises étrangères...

Four Monsieur Konrad Henlein (l'homme de confiance nazi pour les Sudètes allemands - Réd.) ce genre de difficultés n'existent apparement pas. La documentation journalistique --facile à vérifier--dont nous disposons nous a permis de constater que dans les années 1935 à 1937 il a fait pas moins de quatorze voyages à l'étranger dont six en Allemagne, quatre en Angleterre, un en Italie et un en Autriche. Il passa au moin 200 jours en voyage. Ceci a certainement nécessité une bonne quantité de devises étrangères de même que l'autorisation de la Banque nationale de les exporter. Cela nous intéresserait de savoir d'où provient la bienveillance de la Banque nationale vis-à-vis de Monsieur Henlein, à propos de ses excursions à l'étranger et de ses voyages de propagande à l'occasion desquels il attaque la Tchécoslovaquie!

Le 23 décembre l'Agence de presse tchécoslovaque publia: "La

Banque nationale de Tchécoslovaquie fait savoir que Monsieur Konrad Henlein ne l'a saisie ni directement ni indirectement de demandes d'autorisation d'exportation de devises "On sait" ainsi écrit le "Sozialdemo krat" de Prague du 24 décembre — "que les notes des hôtels où a séjourne Henlein ont toujours été réglées. Vu le communique de la Banque nationale il y a lieu de se demander avec quel argent cela s'est fait. La supposition s'impose qu'un autre pays a accordé à monsieur Henlein à propos de devises étrangères, certaines "facilités" qu'il n'a pas daigné deman-

der à la Tchécoslovaquie .!

A quoi visent les "concours professionnels nationaux" en Allemagne.

(I.T.W.) Les années écoulées, les apprentis et jeunes ouvriers allemands devaient montrer à l'occasion des "concours professionnels nationaux",

ce qu'ils avaient appris. Pour 1938 on a pour la première fois renoncé à fixer un âge maximum pour la participation aux concours; les autorités et organisations nazies ont fait appel aux travailleurs de tous les âges

pour participer à ces concours national professionnel."

Lorsque les ouvriers adultes furent invités par les autorités nazies à participer au concours pour les apprentis, les ouvriers de beaucoup d'entreprises se sont, pour commencer, amusés de ce toupet des secrétaires du Front du Travail toujours désireux d'organiser quelque chose. A présent toutefois que le règlement du concours pour les ouvriers adultes a été publié, on comprend mieux le sens réel de l'idée: le concours professionnel doit rendre possible une réduction des temps alloués pour le travail aux pièces, doit permettre par conséquent un houspillage plu accentue et une réduction ultérieure des taux aux pièces!

A l'occasion d'assemblées d'entreprise tenues le 20 décembre.

A l'occasion d'assemblees d'entreprise tenues le 20 decembre dans tous les ateliers de réparation de la Reichsbahn, il a été annoncé que les participants au concours national professionnel devaient execu-

ter les gamedis après-midi et les dimanches matins, des pièces d'épreque pouvant être utilisées à l'atelier; ces travaux seraient chronomètres et ceux qui réaliseraient les temps les plus courts de tous les atelier du Reich recevraient un prix. De cette manière la direction de l'éta-

du felch recevralent un prix. De cette manière la direction de l'établissement obtient des bases pour raccourcir les temps alloués.

Les ouvriers ont vite fait de comprendre à quoi visaient ces concours et ils se défendent. Ainsi que l'annonce "Fahrt-Frei", l'organe du groupement clandestin libre des cheminots —un nombre minime d'ouvriers se sont jusqu'ici fait inscrire pour participer à ce concours au chronomètre et dans quelques ateliers même pas un seul. C'est pourquoi quelques directions d'ateliers ont menace d'ordonner simplement à 10% des ouvriers de prendre part au concours. Dans les entreprises à 10% des ouvriers de prendre part au concours. Dans les entreprises on se dit à l'oreille:

lersonne ne participe de son plein gré; celui qui doit participer le fera de manière à ne pas faire baisser les temps alloués.

Voleurs qui sont des "hommes (I.T.F.) Après l'occupation des sièges centraux des syndicats allemands les Nad'honneur". zis ont confisqué les caisses des syn-

dicats et désigné le Dr. Ley pour gérer ces fortunes. En cette fonction le Dr. Ley avait l'obligation de rendre publiquement compte de l'emploi de cet argent mais ces comptes il ne les a nulle part rendus. Il a gaspillé à pleines mains cet argent des ouvriers confié à sa garde, à tel point qu'à Nuremberg, le ll septembre 1937, il a dû avouerqu'il se trouvait avec "un pied à la prison". A présent, par la loi du 9 decembre 1937, le Front allemand du travail a acquis la propriété de la fortune des syndicats. Le vol et le gaspillage de l'argent syndical ont été légalisés après-coup. Ainsi les voleurs deviennement des gens honorables.

Dans leur presse les "azis ont coutume de qualifier pareilles méthodes de "vol bolchéviste"... Mais cela, c'est pour d'autres...

Congédiements en masse à l'occa- (I.T.F.) Lorsque, le 3 décembre, Görin sion de Noël.---- décréta que tous les ouvriers alle-, mands payes à l'neure ou à la journee

devraient toucher un paiement pour les jours de fête tombant un jour de semaine, les Nazis se sont hautement vantés de ce geste. Les employeurs eux, laissèrent parler les propagandistes nazis, mais agissaient de leur côté. Deux jours avant Noël, le "Angriff", le quotidien du Front du travail, dut écrie: " de plus en plus fréquemment on apprend que des employeurs congédient des salariés, dans le but de se soustraire au paie ment du salaire pour les jours de Noêl et du Nouvel-An.. Si nos informations sont exactes, il y a même parmi eux des services publics!"

Lar crainte d'être congédiés, de nombreux ouvriers ont dû consen-

tir à renoncer au salaire des jours defête. Combien d'ouvriers ont au fond touché ce salaire?

La police allemande est troublée. (I.T.F.) La police allemande a promis une récompense de 2.000 marks à celui qui donnerait des indications permettant de trouver la personne coupable d'avoir écrit sur le pavé de la principale rue du lieu de pèle-rinage de Baienfurt dans le Wurtemberg les vers que voici;

> "Die Strassen werden immer glätter Die Minister immer fetter Die Arbeiter immer dürrer Und der Hitler immer wirrer!"

(Les routes deviennent de plus en plus lisses, les ministres de plus en plus gras, les ouvriers de plus en plus maigres, Hitler de plus en plus trouble!)

La police allemande est aussi déjà troublée au point de rendre en promettant une récompense, cette petite poésie encore plus populaire qu'elle ne l'est déjà.

convois d'ouvriers précédemment occupés aux travaux de secours sont transportés dans cette région. On a déjà commence les travaux de terrassement et de pâtiment; sur l'ordre de Göring on travaille aussi le di-manche. Les hommes sont logés par cent à la fois dans des baraquements. * de nouveaux hauts fourneaux doivent -5-

Afin de faire une économie sur les salaires, on a pour commencer pris 600 hommes du service du travail pour construire les baraquements

pris 600 hommes du service du travail pour construire les baraquements et faire les travaux de terrassement. Ces hommes reçoivent à part la nourriture et le logement 27 Pfennigs par jour. Les ouvriers du bâtiment sont payés au tarif en vigueur depuis le premier mars 1937 mais les ouvriers du terrassement — par consequent la grande masse des travailleurs occupés dans les "Göring-Werke"—touchent en vertu d'une instruction spéciale un salaire horaire qui reste de 4% au-dessous du salaire contractuel. Ils ne touchent que 50 Pfennigs à la place de 52.

Le tarif dicté par le Commissaire pour la Basse-Saxe avait dejà réduit les salaires payables dans la région de Salzgitter-Salder où doivent être établies les nouvelles industries de guerre. On a remanie les classes de résidence; il y a à présent dans la région de Basse-Saxe, lu classes différentes de lieux de résidence, alors qu'autrefois il y en avait seulement 9 dans la région de Braunschweig, même 8 dans celle de Hanovre. Les localités dans la région de Salzgitter ont en général, lors de ce remaniement, été mises dans une classe inférieure. Dans cette region on payé actuellement les salaires les plus depuis 13 ans. gion on paye actuellement les salaires les plus depuis 13 ans.

Disette en Allemagne. (I.T.F.) Le correspondant berlinois du grand quotidien anglais, le "Times" écrit: " Les statistiques officielles indiquent que l'achat d'articles de comsommation a augmenté; la qualité de quelcues denrées alimentaires et de nombreux articles d'habillement a toutefois considérablement diminué. On achete davantage de chaussures -- en partie parce que bien des chaussures sont plus vite usées. Dans les journaux on critique les fabricants d'utiliser de mauvais tissus pour les vêtements de confection mais souvent ils n'ont pas d'autre choix, que de se servir de tissus synthétiques à peine sortis de la phase des essais. Lepain se fait de plus en plus foncé, le beurre a été rationné davantage et on y mélange souvent d'autres graisses. Quelques saucissons--de même que quelques-unes des nouvelles chemises--ne peuvent pas être cuits, avertissement inquiétant !"

Les marins allemands en chômage (I.T.F.) Vu qu'ils ne sont inscrits dans aucune "liste de clientèle" et que les fixe magasins ne reçoivent des rations de graisse que pour leur clientèle inscrite dans leurs listes, les marins al lemands en chômage n'ont pas droit à recevoir du beurre.

Alliance militaire Berlin-Vienne? (I.T.F.) A Krems sur le Danube, le pré-sident de la Confédération l'industrie l'ingénieur Raab, a déclaré (le 5 décembre) que "suivant le désir des voi-sins l'armée autrichienne devait être agrandie davantage" (cité d'après le "Oesterreichische Arbeiterzeitung", le journal des organisarions ouvrières chrétiennes).

Autriche, Etat de partis politiques. (I.T.F.) "En Autriche on a aboli l'Etat basé sur les partis politiques
et on a interdit les partis. En réalité toutefois les partis interdits
continuent à exister à tel point même que le ront patriotique (l'organisme central des groupements fascistes - Réd.) a dû se soinder en partis. On vient de constituer au goin du Front patriotique trais l'acctions tis. On vient de constituer au sein du Front patriotique trois "sections"; la "section traditionaliste" pour les aristocrates monarchistes et les officiers, la "section populiste" pour les bourgeois à "orientation nationale" et enfin la "communauté du travail sociale" pour les ouvriers;. une section, on le voit, pour chacun de strois grands partis dans les-cuels se subcivisait, autrefois aussi, le peuple autrichien!.. Au fond la constitution de ces trois sections au sein du Front patriotique n'est autre chose qu'une tentative d'étatiser, de faire relever du contrôle de l'Etat, les anciens partis politiques qu'il n'est pas possible d'abolir. Seulement, il y a une grande différence: le monarchiste peut se laisser étatiser car ceux qui dirigent l'Etat sont monarchistes; le Mazi peut tout au moins se mettre d'accord sur un compromis avec ceux qui dirigent l'Etat, compromis lui fournissant une base dans la lutte pour la realisation de ses aspirations ultérieures; le socialiste toutefois ne peut aucunement se soumettre aux ordres de ceux qui dirigent l'Etat, parce que ceux-ci sont des ennemis mortels du socialisme." ("Arbeiter-Zeitung", organe des socialistes autrichiens).

LES OUVRIERS DU TRANSPORT SOUS LE FASCISME

Conducteurs d'automobile au "paradis (I.T.F.) Vu que "le facteur de la fatigue des conducteurs d'automobile des transports à longue distance com-

promet la sécurité de la circulation routière" la police de la circulation a, len Allemagne, exigé une réglementation des heures de travail dans les transports de marchandises à longue distance. On avait donc mis en vigueur le ler janvier 1937, suivant l'exemple suisse, des carnets de controle pour 10.700 camions sur les 220.000 affectés aux transports interieurs de marchandises. Le système des carnets tient largement compte des intérêts des entreprises de transports; par période de deux semaines, les heures de travail des chauffeurs peuvent atteindre-les repos non compris -- 132 heures; le service au volant proprement dit peut comporter jusqu'à 10 heures par jour et l'amplitude de la journée de travail peut

atteindre, avec inclusion de 5 heures de repos, jusqu'à 24 heures!

A l'avis des entreprises de transports, ce n'était pas encore assez.

Après 12 mois d'expériences, le "Angriff", le quotidien du Front allemand du Travail (numéro du 29 décembre 1937) doit constater que même cette loi insuffisante de protection des chauffeurs est sabotée: "Le carnet de contrôle doit pentionner pencent combien d'hourse le chauffeurs de contrôle doit pentionner pencent combien d'hourse le chauffeurs. trôle doit mentionner pendant combien d'heures le chauffeur a fait du travail et du service de chargement, à quelle heure il s'est mis au volant, combien de temps il a passe sur la couchette. Le carnet doit comporter les repos, mentionner, il va sans dire, l'itinéraire... Tous les mois on contrôle sur les routes allemandes 1.000 convois effectuant des transports à longue distance. Un peu plus du quart des véhicules seulement ont des carnets de contrôle convenablement tenus à jour". L'Etat "totalitaire"qui fait intervenir sans scrupules la police contre des ouvriers, laisse les employeurs agir à leur guise. Voici un des résultats de cet état de choses: "A proximité de la capitale du reich, un gros camion est récemment alle heurter un arbre. Un des chauffeurs fut tue dans l'accident. Il a été constaté que l'accident était dû à un excès de fatigue des hommes.

Trois mois plus tôt un camion avec remorque glissa près de Brandebour sur l'autoroute Hanovre-Berlin en bas d'un talus. L'enquête établit que le chaurfeur était tout à fait surmené n'ayant pas eu de repos entre deux journées de travail... De serait pour nous chose aisée de citer une douxaine de pareils accidents de tous les coins du pays. Excès de fatigue, sur-menage, c'est toujours la même chanson...Il s'est produit que des chauffeurs faisant des transports à longue distance, passent jusqu'à 48 heures au volant...ne s'accordent aucun repos entre le chargement et la course !.

Le carnet de contrôle n'a pas améliore la situation des chauffeurs de camions allemands. Ainsi qu'on pouvait s'y attendre, la patronat a saboté les prescriptions. "A quoi bon un carnet de contrôle, on nous exploite pourtant!" Ainsi répondaient des chauffeurs aux journistes nazis qui voulaient se renseigner sur la réalisation de la "communauté populaire" dans les transports. Là où de puissants syndicats ne veillent pas au respect des lois sociales, les employeurs font ce qu'ils veulent. (Voir aussi le supplément au N° du 6 mars 1937.)

Méthodes syndicales fascistes. (I.T.F.) Un groupe d'agents des tramways de Gênes, s'étant enquis auprès du quotidien romain le "Lavoro Fascista" pour savoir où ils pourrait trouver le contrat de travail récemment conclu a leur intention, le journal répondit: "Le contrat de travail conclu par l'Union italienne des tramways électriques de Gênes avec le personnel à son service a été déposs auprès de la prefecture de Cânca avec le personnel à son service à été déposs auprès de la prefecture de Cânca a cânca d'âtre mublis de la facture de Cânca a cânca d'âtre mublis de la facture de Cânca a cânca de Cânca a cânca d'âtre mublis de la facture de Cânca a cânca d'âtre mublis de la facture de Cânca a cânca d'âtre mublis de la facture de Cânca a cânca d'âtre mublis de la facture de la f préfecture de Gênes, afin d'être publié dans la feuille des Communications légales. On estime par conséquent qu'il sera publié dans le courant du

"Cette réponse illustre d'une manière frappante l'utilité des organisa tions syndicales fascistes." --ainsi écrit le "Operaio Italiano".-. "Les ouvriers ont une organisation syndicale, disposent de délégués "ouvriers", payent des cotisations, sont inscrits à l'oeuvre du "Dopo lavoro" (Loisirs ouvriers) et du "bamedi theatral". Seulement, pour connaître leur contrat collectif, les agents des tramways n'ont qu'à attendre qu'il soit publié dans la Feuille des Communications légales."

Voilà comment se pratique le droit de regard dans l'Etat corporatif!

Les arents des tramways viennois (I.T.F.) Lors de l'inauguration à Vienne d'un nouveau pont, la "Reichsbrücke", la direction des tramways viennois woulait que des agents des lignes de

tranways passant sur le pont, marchent dans le cortège officiel des travailleurs intéressés à la construction du pont. Elle invita à cet effet les agents en couse mais tous refusèrent. Sur ce, on envoya un employé pour reunir les hommes voulus. On désirait 20 agents des tranways, l'employé put en "cucillir" 12 dont 3 toutefois reussirent à s'évader; dans le cortège il n'y dut que 9. Sur la tour automobile, mise par la direction à la disposition des autorités pour assister "en toute sécurité" au spectacle, on constata avec mécontentement que les agents des tramways "rouges" manquent d'esprit "patriotique".